

pour en adopter et pratiquer une qui sera rationnelle, qui assurera un maximum de production et garantira aux travailleurs la place à laquelle ils ont droit comme principaux partenaires de notre démocratie canadienne.

J'en arrive maintenant à un autre aspect très important, de notre activité nationale qui présente plusieurs problèmes épineux. Bon nombre de Canadiens, surtout dans les régions rurales, comptent l'agriculture parmi nos victimes de guerre. Dans maintes régions agricoles du pays, nos excédents dont nous tirions une telle gloire en temps de paix sont devenus, sauf pour le blé, choses du passé. N'est-il pas révoltant, monsieur l'Orateur, de songer qu'un des plus grands pays agricoles du monde entier en est réduit à présenter son coupon de rationnement pour obtenir du beurre et, chose possible demain pour obtenir du bœuf? Inutile d'insister, je crois; il suffit de signaler le fait. Mais n'est-ce pas là un état de choses révoltant? Chaque coupon de beurre présenté chez l'épicier est une preuve muette mais irréfutable du manque de prévision dont ont fait preuve nos commissions de produits agricoles et de contrôle des prix en temps de guerre. Je ne voudrais pas être trop prodigue de conseils à l'endroit du premier ministre, mais qu'il aille donc à la campagne et qu'il cause avec certaines femmes de cultivateurs; il verra ce qu'elles pensent d'un régime qui force non seulement les femmes des villes, mais elles-mêmes, les femmes de cultivateurs, à présenter des coupons de rationnement avant de se procurer du beurre. Qu'il se fixe convenablement sur ce point. Son attention a dû être prise en défaut, autrement il n'aurait jamais toléré un tel état de choses. Il y a longtemps que le pays n'a vu une telle imprévoyance.

Quelqu'un a dit que le patriotisme est le dernier refuge de la canaille; mais le rationnement, est assurément le dernier refuge de l'incompétence administrative. J'aurais cru que les conditions actuelles dans le domaine agricole au pays auraient dû inquiéter le Gouvernement au point de mériter au moins une mention dans le discours du trône. Mais le seul conseil que l'on ait donné à Son Excellence a été, apparemment un mauvais conseil. Le ministère a donc exposé son plan pour les cultivateurs, ce qu'il entendait faire pour eux et voici ce qu'il a dit: qu'il s'était mis à l'étude de la situation. Etudier une situation, voilà qui est fort bien, mais il faut mieux qu'une simple étude pour répondre aux besoins de l'agriculture en ce moment. Le discours du trône dit que le Gouvernement:

A déjà commencé l'étude des conventions internationales et des mesures domestiques qui contribueront à assurer des revenus suffisants aux producteurs primaires ainsi que du travail à tous après la guerre.

Les cultivateurs du Canada n'en seront pas très réconfortés s'ils doivent comprendre par là qu'il faut attendre la fin de la guerre pour le redressement de ces injustices. Le cultivateur a le sentiment,—c'est ce qu'un bon nombre d'entre eux m'ont affirmé tout comme à d'autres membres de la Chambre,—qu'il est oublié au sein de notre économie canadienne. Je déplore que l'on n'ait pas pensé davantage au cultivateur dans le discours du trône.

En stabilisant les prix en vue de parer à une inflation vertigineuse pendant la période de guerre, cette politique a eu pour effet, pour ce qui est de l'agriculture, de stabiliser l'inégalité du revenu national de telle sorte que l'agriculture s'est trouvée incapable de fournir un apport convenable à notre effort de guerre. Nous devons envisager la production des vivres comme nous envisageons celle de tout autre matériel de guerre. Si telle a été la politique du Gouvernement, je dois dire alors que l'agriculture a été l'objet d'un traitement différent de celui des autres industries de guerre. Depuis, le début de la guerre jusqu'à nos jours la main-d'œuvre expérimentée a graduellement, mais sûrement, disparu de nos fermes. Parler de l'embauchage d'un ouvrier agricole expérimenté est maintenant presque chose du passé. Je ne sais pas où on pourrait trouver un tel homme. Ce n'est certainement pas dans ma région et je ne crois pas qu'on puisse le trouver ailleurs au Canada.

Le fixation d'un plafond aux prix de gros des produits agricoles a eu pour effet, dans bien des cas, de réduire la production de ces denrées essentielles. Je ne crois pas qu'il faille aux honorables députés surtout ceux qui viennent des centres ruraux, consulter des statistiques arides, pour constater qu'en somme les cultivateurs ne retirent qu'une faible et insuffisante part de notre revenu national. De fait, plus de 30 p. 100 de la population,—c'est la proportion que représentent les cultivateurs,—touchent moins de 15 p. 100 du revenu national.

Je crois, certes, me montrer bien modéré en disant que le mécontentement est grave dans les régions rurales à l'heure présente. On aura beau dire que les prix des produits agricoles ont monté. La chose est vraie dans certains cas. Je tiens à dire, cependant, au premier ministre que ce n'est pas encourageant pour le cultivateur canadien de constater, en lisant son journal, qu'il existe une différence marquée entre les prix que lui rapportent ses animaux et ses porcs et ceux que reçoit son cousin le cultivateur américain, de l'autre côté de la frontière, sur les marchés de Chicago et de Buffalo.

Le programme actuel du Gouvernement comporte naturellement une plus grande produc-